



Le pape Pie XII avec la population romaine, en août 1943.

RUE DES ARCHIVES PARIS FRANCE

fut le nazisme ?

L'impartialité est un choix unique, très difficile, et différent de celui de la neutralité. Être neutre, c'est laisser faire. Un État qui choisit d'être impartial se met sur un autre plan en disant qu'il ne participera pas aux actions stratégiques mais que, sur les principes, il défendra son agenda jusqu'au bout. Celui du Vatican était celui de la paix et de la justice pour les peuples.

Une des grandes découvertes de votre livre est une erreur du nonce apostolique (diplomate du Saint-Siège) en Allemagne, Cesare Orsenigo, qui rate l'occasion, en 1943, d'engager un véritable bras de fer avec l'Allemagne concernant sa politique envers la Pologne. Il baisse la tête alors que Berlin refuse une note du Vatican et lui déclare ainsi, symboliquement, la guerre. Cela témoigne de la puissance politique limitée du pape, et du fait que la diplomatie est sa seule arme, lui qui ne peut lever des armées ou procéder à des sanctions économiques. Cette impossibilité d'agir en dehors de la diplomatie explique-t-elle aussi le choix de l'impartialité ?

Tout à fait. Que ce soit face aux puissances étrangères, mais aussi au sein de sa propre Église, alors qu'il doit respecter le principe de subsidiarité qui institue les prérogatives des évêques locaux, le pape n'a pas tous les pouvoirs. Mais en parallèle, une autre découverte faite dans les archives est l'existence des "Dossiers juifs" qui regroupent les demandes de Juifs de toute l'Europe adressées au pape pour obtenir un visa, pour pouvoir changer de camp... Au total, ce sont au moins (la liste n'est pas exhaustive) 2 800 dossiers qui auront été gérés par un bureau spécifique qui y travailla tous les jours, pendant plusieurs années. Une telle initiative, je n'en ai jamais vu dans aucun ministère des Affaires étrangères. Ces

dossiers prouvent clairement que Pie XII et son équipe ont fait tout leur possible pour porter secours aux Juifs. On peut ainsi dénommer ces dossiers la "liste Pacelli" (du nom de Pie XII), comme il y a la "liste de Schindler".

Mais de nouveau, alors que le Vatican reçoit des informations sur les horreurs nazies, pourquoi ne sort-il pas de l'impartialité pour les condamner plus frontalement ?

En 1943 les Allemands envahissent l'Italie et deviennent l'ennemi qui est aux portes du Vatican. À ce moment, si Rome a quelque chose à préserver, ce sont les réseaux mis en place à travers l'Europe qui contribuent à sauver des vies. Or, les Allemands cherchaient par tous les moyens à prouver que l'Église protégeait ou cachait des antinazis pour l'attaquer violemment. On le voit dans plusieurs dossiers où l'Église a renoncé à demander la restitution de certains prêtres emprisonnés, de crainte d'éveiller des soupçons et de mettre d'autres résistants en danger. On n'imagine pas la tension énorme de l'époque, la complexité des dossiers, et la nécessité de la prudence.

Si telle fut l'attitude de Pie XII, comment expliquer qu'il fut si critiqué ? Vous écrivez qu'après avoir été loué pour son action – notamment par de hauts dignitaires juifs – beaucoup de critiques à son encontre font suite à la pièce de théâtre *Le Vicaire*, qui donna lieu au film *Amen* de Costa-Gavras, et qui conspu le Vatican. Cette pièce aurait été conçue et financée par les services secrets so-

viétiques, écrivez-vous. Tout partirait vraiment de là ?

Dès 1947, on lit dans les journaux de l'Est des critiques à l'encontre de Pie XII. Mais celles-ci étant insuffisantes pour ébranler sa stature morale et la force de l'Église, les autorités russes ont mis au point un autre plan pour diffamer le Vatican, dont cette pièce fit partie.

Selon vous, Pie XII a donc fait tout ce qui était en son pouvoir pour sauver des Juifs et s'opposer aux nazis ?

Oui. On peut naturellement discuter de chaque action. On sait tous que dans notre vie, on peut poser des choix plutôt que d'autres. Certains pourraient ainsi me critiquer d'avoir écrit ce livre, et non d'être demeuré auprès de mes enfants par exemple. Dans le cadre de choix très étroits à poser, Pie XII a fait tout ce qu'il pouvait et a sauvé de nombreux Juifs. Le point culminant de mon ouvrage est d'avoir remarqué le lien entre un document daté du 9 février 1916, et le futur Pie XII qui était à l'époque chargé des Affaires du Saint-Siège. Ce document signé par le cardinal Gasparri est une intervention publique du Vatican en faveur des Juifs assassinés et brimés dans les territoires de l'Est en guerre. Il connut un écho considérable tant il clarifiait le soutien de l'Église envers les Juifs considérés comme des "frères". Or, ce document avait pour coauteur, sinon comme auteur principal, le futur Pie XII. Et les mots utilisés seront repris dans la déclaration du *Concile Vatican II* cinquante ans plus tard. Ils fixent, pour moi, la pensée du pape Pie XII qui aura placé le devoir de charité au-dessus de tout.

"On peut ainsi dénommer ces dossiers la 'liste Pacelli' (du nom de Pie XII), comme il y a la 'liste de Schindler'."